

## Historique de la Première Compagnie d'Arc L'Espérance

La première compagnie d'arc l'Espérance a été fondée le 15 mai 1957. Elle est affiliée à la fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA) depuis le 12 juin 1958, déclarée en préfecture le 06/01/1966, publiée au journal officiel le 22/01/1966 et a été agréée par le Ministère de la jeunesse et des sports le 29/01/1981.

La première compagnie d'arc l'Espérance a organisé en 1971 le Bouquet Provincial (tricentenaire), le précédent Bouquet ayant eu lieu en 1671, en 1973 la coupe de France, en 1974 elle a été jumelée avec la compagnie de Saint Rémy Blanzly et le 18 juin 1988 avec la compagnie de Kraainem en Belgique.

Une compagnie d'arc n'est pas un club, elle est soumise à plusieurs traditions :

- En janvier une journée est consacrée au Saint Patron des archers « Saint Sébastien », les archers assistent à une messe et se réunissent pour un repas amical.

- En avril le traditionnel tir à l'abat oiseau. Ce concours a pour but de révéler le Roi et le Roitelet de la compagnie, pour l'année, c'est à dire, celui qui a abattu l'oiseau fixé à une perche. Le nouveau Roi et Roitelet s'engage à participer au tir du roi et Roitelet de la Ronde de l'Aisne et au championnat de France qui a lieu le premier mai à Vic sur Aisne.

- Au cours des entraînements ou en compétition, avant de tirer sa première flèche, l'archer doit prononcer la phrase :

« Mesdames, Messieurs, je vous salue »

- Dans l'archerie, les compagnies d'arc organisent à tour de rôle, un « bouquet provincial ». Cette manifestation regroupe toutes les compagnies d'arc qui souhaitent y participer en présentant leur drapeau à la parade. Cette parade, composée de groupes folkloriques, de fanfares, d'archers et de chars fleuris, défile dans la ville ou la commune organisatrice. Les bouquets provinciaux ont généralement lieu en mai, des tirs « au beursault » sont organisés dans les jeux d'arc, pour permettre aux archers de se qualifier pour le championnat de France dans cette discipline. L'archer qui a fait la meilleure flèche reçoit un vase de Sèvres offert par le Président de la République.

- dans une compagnie, il y a également des « Chevaliers d'arc », ce sont des archers méritants qui ont fait leurs preuves dans de nombreux domaines.

Les Chevaliers d'arc se réunissent une fois par an pour effectuer un tir et le vainqueur est proclamé « Bailli » pour l'année.

Enfin, il faut aussi savoir que l'épreuve de tir à l'arc fut inscrite aux jeux olympiques de 1900, 1904, 1905 et 1920. Après une longue interruption, le tir à l'arc redevint une discipline olympique en 1972 à Munich. Les épreuves furent modernisées en 1992 dans le souci de rendre ce sport plus attrayant. L'épreuve

olympique se compose d'une phase de qualification, d'une phase éliminatoire, d'une phase finale en individuel et en équipe.

64 archers disputent les épreuves individuelles à une distance de 70m. Les compétitions s'effectuent selon les règles de l'International Archery Fédération.

### **Historique de la fédération Française de Tir à l'Acr (FFTA)**

Après la révolution de 1789, toutes les compagnies d'arcs et les confréries de Saint-Sébastien furent dissoutes ; les archers étant intégrés à la Garde Nationale. Par la suite, les anciens archers ont reformé des Compagnies d'Arc, sans statut militaire, commençant par la région de Chateau-Thierry.

Ces compagnies se sont ensuite regroupées selon un critère étroitement régional, en rondes de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. Elles étaient formées exclusivement en vue de l'organisation des Bouquets Provinciaux (rassemblements festifs autour de l'arc avec une étiquette et un cérémonial précis à respecter). Dans la région parisienne, elles avaient pris le nom de familles : Familles de Paris, de Vincennes, de Beauté, de la Brie.

Il n'existait ni lien, ni cohésion entre les Compagnies, pas plus que de comité chargé de les représenter à l'occasion des concours officiels, nationaux ou internationaux. L'appel à la chevalerie établi lors des différends entre les compagnies ou les rondes, ou les familles, donnait lieu à des sanctions d'une autorité facile à contester.

Lors de la préparation des Jeux Olympiques organisés à l'occasion de l'exposition universelle de Paris en 1900, Monsieur Octave JAY (capitaine de la compagnie de Saint-Pierre-Montmartre) et plusieurs autres capitaines de la Seine, de la Seine et Oise, de la Seine et Marne et de l'Oise, réunirent une assemblée plénière de la Chevalerie qui se tint le 9 avril 1899 en la mairie du Xème arrondissement. Cette assemblée adopta les statuts et règlements d'une Fédération des Compagnie d'Arc de l'Ile de France sous la Présidence de M. JAY. En 1911, ce titre fut changé en celui des Fédérations des Compagnies d'Arc de France, société affiliée à l'Union des Sociétés de tir de France et agréée par le ministère de la Guerre le 31 décembre 1920.

Elle prit définitivement son autonomie et le nom de **Fédération Française de Tir à l'Arc** en 1928

